

Bulletin Municipal



CERNEX

Janvier 2003

N° 19

2003



La pluie, la neige, le gel et le mauvais
temps,
L'hiver est venu tout doucement.

Dans les champs et le long des
bouleaux,
Il n'y a plus que les herbes sèches.

Dans le village, le bassin et son filet
d'eau
continuent à chanter sous la neige!

Les petits oiseaux tout engourdis,
Dans les granges s'enfilent à l'abri!

Il est temps de vous présenter nos
meilleurs voeux pour cette nouvelle
année.

MEILLEURS VOEUX

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
BUDGET ANNEE 2002.....	4
LES DELIBERATIONS 2002.....	5
LA VOIRIE.....	6
L' EAU	7
L' ENVIRONNEMENT.....	8
L'ASSAINISSEMENT	9
P.L.U.....	12
LES CEREMONIES.....	14
LE C.C.A.S	15
L'ECOLE	16
L' ARPEC.....	18
PICOTIN.....	20
LO REGUET	22
LA FERME A L ECOLE.....	23
LE COMITE DES FETES.....	24
LA MARMOTTE	26
LE FOOT	28
AIME, notre boulanger	30
UTILITE DES MARAIS	32
LES VIGNES DE CERNEX	34
LES PATRONYMES.....	36
NOS ASSOCIATIONS	38
NOS ENTREPRISES.....	39
L'ETAT CIVIL.....	40
URBANISME 2002	42
INFORMATIONS	43
VIE PRATIQUE	44

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

L'année 2002 s'achève à peine que déjà 2003 sonne à nos portes.

Il m'est toujours aussi agréable, malgré les ans, de m'adresser à vous afin de vous présenter chaque fin d'année mes vœux sincères de bonheur, de santé et aussi de prospérité ainsi que ceux de la municipalité.

C'est aussi l'occasion de faire le point, sans excès d'optimisme, sur l'année écoulée et de poser un regard lucide sur l'avenir de la commune et de ses habitants.

Plus généralement, l'année 2002 a été mouvementée puisque notre pays a souffert des caprices du temps. Certaines régions ont été très durement touchées. Nous pouvons avoir une pensée pour elles, en espérant que les responsables locaux sauront prendre les mesures qui s'imposent pour la population.

Force est de constater que le manque de réflexion des hommes en matière d'aménagement du territoire conjugué à des phénomènes météorologiques désastreux et exceptionnels peuvent entraîner des situations catastrophiques et dramatiques sur les habitants.

Plus que jamais, il nous faut comprendre et respecter la nature. Alors que nous connaissons une pression foncière importante dans notre département, le respect de l'environnement ne peut être occulté lorsque nous abordons certains projets afin de prévenir la sécurité des biens et des personnes. C'est dans un tel état d'esprit et conscient des incidences de ces décisions pour l'avenir que la municipalité travaille à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS), en collaboration avec un architecte urbaniste.

Mon deuxième sujet de préoccupation porte sur la transformation de notre district rural en communauté de communes. Je ne m'étendrai guère sur son aspect technique sachant qu'un journal vous a récemment apporté les informations nécessaires sur l'évolution des tractations entre nos 13 communes. Je tiens simplement à vous faire part de mon regret face à l'obstruction réalisée par la municipalité de Cruseilles dans le cadre des négociations entreprises.

Un vote démocratique a abouti à un changement important en permettant l'élection d'un Président de communauté de communes n'ayant pas les fonctions de Maire, mais néanmoins très compétent. Je pense à notre Président Michel LANGIN et je salue son efficacité, son courage, sa rigueur dans l'exercice de ses fonctions malgré les difficultés rencontrées.

J'espère simplement que le bon sens l'emportera afin que nos 13 communes puissent travailler en bonne harmonie en élaborant des statuts qui leurs permettront de reprendre des compétences afin que nos collectivités retrouvent plus d'autonomie.

En l'absence d'accords actuellement, Monsieur le Préfet se charge de faire appliquer les statuts de 1973 dans leur intégralité, situation qui ne doit pas perdurer pour la bonne marche de notre communauté et pour le bien être de notre population.

Sagesse et mesures doivent guider nos décisions. Restons optimistes.

A tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Georges MEGEVAND,

BUDGET ANNEE 2002

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>DEPENSES</i>	<i>BUDGET PRIMITIF (en euros)</i>
Dépenses de fonctionnement	165.503,64
Charges à caractère général (011) (Electricité, combustibles, fournitures d'entretien, petits équipements, fournitures administratives et scolaires, bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel, frais divers, primes d'assurances, documentation générale, frais séminaires, indemnité Percepteur, ATGC, fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunications, frais de gardiennages, taxes foncières, publications)	70.095,60
Charges du personnel (012) (Femme de ménage, employé espaces verts, Urssaf, Ircantec, Assedic)	6.515,00
Autres charges de gestion courante (65) (Reversement au District, Subventions diverses, indemnités élus, Ircantec élus, Urssaf élus, frais de mission)	79.616,35
Virement à la section d'investissement (023)	9.276,69

<i>RECETTES</i>	<i>BUDGET PRIMITIF (en euros)</i>
Recettes de Fonctionnement	165.503,64
Produits des services (70) (Remboursement frais de chauffage, ordures ménagères)	3.103,35
Impôts et taxes (73) (Contributions directes, taxe sur les pylônes, droit licence de boissons, permis de chasser)	42.652,00
Dotations et participations (74) (Dotations forfaitaire, dotation solidarité rurale, fonds genevois)	81.812,00
Autres produits de gestion courante (75) (Locations salle polyvalente et terrains communaux)	20.046,11
Excédent antérieur reporté (002)	17.890,18

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 30.744,92 €uros.

LES DELIBERATIONS 2002

Modification des prix de la salle polyvalente (24.01.2002)

Modification de l'indemnité du Maire (24.01.2002)

Déclassement de la Voie Communale n° 11 à Cortenges (24.01.2002)

Approbation du Compte Administratif 2001 (28.03.2002)

Approbation du Compte de Gestion 2001 (28.03.2002)

Budget Primitif 2002 – Affectation de résultats 2001 (28.03.2002)

Déclassement de la Voie Communale n° 11 à Cortenges – après enquête (28.03.2002)

Prescription de révision du PLU (30.05.2002)

Montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (30.05.2002)

Poids public - Suspension de l'utilisation (30.05.2002)

Chemin Rural «Du Creux» - Demande de subvention (30.05.2002)

Fixation de nouveaux taux des droits de licences (27.06.2002)

Contrat de rivière - Dossier sommaire de candidature (27.06.2002)

Revalorisation de l'indemnité des Adjointes (29.08.2002)

Etoile Sportive Cernex - Tournoi des As (subvention) (29.08.2002)

Création d'un poste administratif (12.12.2002)



LA VOIRIE



l'élagage avec un lamier a été effectué :

- Route de La Chapelle
- Chemin de Verlioz à La Croix-Biche
- Chemin de Verlioz
- Chemin des Côtes
- Chemin de La Motte à chez Gresat.

La réglementation districale pour l'élagage et l'entretien des haies est la suivante :

Article 20 :

" Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier communal doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine à la diligence des propriétaires ou des fermiers.

Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement, du côté du domaine public, ne fasse aucune saillies sur celui-ci.

L'entretien et l'élagage des plantations seront menés de manière à respecter les règles édictées par l'autorisation.

A défaut de leur exécu-



tion par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines, peuvent être effectuées d'office par les services gestionnaires de la voirie communale, après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet et aux frais des propriétaires".

Jean-Claude Camp.



Comme chaque année la commune a réalisé des travaux d'entretien afin de ne pas laisser se dégrader les chemins ruraux :

- Remise en état du chemin du Creux
- Curage fossé Chez Gresat
- Curage fossé Chez Dallex
- Nids de poule du chemin du Pont Drillot
- Curage fossé chemin Verlioz.

Tous ces travaux ont été réalisés par les entreprises Duret et Saxod.

Pour améliorer la visibilité et la circulation, de

L'EAU

INAUGURATION DE LA STATION DE POMPAGE DE LA MOTTE

Le 01 juin 2002, l'inauguration de la station de pompage en eau potable de La Motte a rassemblé les intervenants d'aujourd'hui ainsi que ceux de demain puisque tous étaient présents, les enfants des écoles accompagnés de leurs instituteurs, un nombreux public et les responsables politiques et techniques.

Les techniciens et le chef d'entreprise qui ont participé à l'étude et la réalisation des travaux, ont pu mettre toute leur pédagogie en oeuvre pour répondre aux questions des petits et des grands.

Ce fut une découverte pour les uns et pour d'autres une prise de conscience de l'importance des travaux engagés pour obtenir satisfaction tant en qualité qu'en quantité de notre approvisionnement en eau potable.



Comme le rappelle le maire Georges Mégevand, il y a 20 ans, au moment des périodes d'étiage, nous avons eu recours au camion des pompiers pour palier au besoin. C'est à ce moment là, que nos responsables communaux, districaux, en collaboration avec le conseil général, ont pris la décision de faire effectuer des sondages électriques, qui ont permis de découvrir une nappe à -30 m, recouverte de 13 m de glaise, ce qui lui garantit une très grande protection des infiltrations directes, donc d'une très grande qualité.

L'eau est vitale. C'est pour cela que nous devons l'économiser et protéger nos sources.



G Monod

L'EAU, UNE RICHESSE

L'EAU UNE RICHESSE NATURELLE QUI TEND A S'APPAUVRIR

L'eau est un don de la nature elle ne coûte rien !! C'est ce que nos ancêtres disaient. Ils allaient à la source et s'approvisionnaient en eau sans qu'aucun contrôle de consommation ne soit effectué. Puis petit à petit l'homme s'est urbanisé, par conséquent il a souhaité que l'eau arrive directement à son domicile ou dans sa propriété, c'était la naissance des réseaux d'eau voici à peine un siècle. Du fait du captage de l'eau et de sa mise en distribution on est passé de la gratuité de l'eau au paiement d'une redevance qui était symbolique il y a encore 30 ou 40 ans en arrière.

Mais non content de s'approprier de cette richesse (de la canaliser), l'homme a « détérioré » la qualité de l'eau... En effet, les pollutions massives occasionnées par des rejets non contrôlés

dans les rivières, les ruisseaux... ont contribué à une contamination de l'eau, et donc à la nécessité de devoir la retraiter (l'assainissement) pour la restituer à la nature et la rendre « propre à la consommation ». C'est ainsi qu'est né l'assainissement collectif (réseau unitaire puis mise en séparatif depuis ces vingt dernières années, et qu'ont fleuri petit à petit les stations d'épuration... Mais tout ceci A UN COUT.

Depuis cette dernière décennie, l'Etat a pris conscience, qu'il fallait rapidement intervenir dans ce domaine, si l'homme ne voulait pas être confronté à la disparition de l'eau de consommation... Ainsi décida-t-il de réglementer les conditions dans lesquelles l'eau devait être distribuée mais surtout imposer à tous les services de distribution de fournir une eau de qualité !!! C'est ainsi qu'est sortie la loi sur l'eau en 1992, qui définissait les objectifs à atteindre et les

moyens à mettre en œuvre afin que l'eau fournie au consommateur soit réputée « potable ». Des objectifs ont été donnés aux collectivités qui ont en charges les services d'eau et d'assainissement afin qu'en 2005, tout risque de contamination soit supprimé ou au pire, infinitésimal.

Les moyens à mettre en œuvre portaient essentiellement sur :

Pour l'eau : sur la qualité et la quantité de l'eau qui engendre la mise en place d'équipements spécifiques tels que les traitements UV (ultraviolets) pour la qualité, mais également la mise en place des périmètres de protection autour des captages, la mise à niveau des stations de pompage, le renforcement des canalisations pour raison de vétusté ou pour répondre aux besoins en alimentation lorsque l'habitat s'est densifié...

Pour l'assainissement : la définition des schémas d'assainissement collectif et la mise en place de

L'EAU, UNE RICHESSE

cartes d'aptitude des sols pour les secteurs relevant du non collectif. Suite à la mise en application de ces différents documents, la collectivité doit réaliser les investissements qui ont été planifiés ; en l'occurrence, le schéma d'assainissement collectif fait ressortir qu'en 2005, la CCC devrait réaliser un investissement de l'ordre de 30 millions de Francs (4.573.470 € portant sur les collecteurs et stations d'épuration à créer, soit environ 10 millions de F / an. Pour le service de l'eau, l'estimation des investis-

sements n'est pas arrêtée considérant qu'une étude diagnostic du réseau est en cours, cependant, constat a été fait que sur une bonne partie du territoire le réseau est vétuste, en conséquence, du renforcement est à effectuer, de plus, la ressource sur le territoire ne peut alimenter la totalité des abonnés et la CCC achète de l'eau à des services extérieurs. Des remèdes sont en cours d'étude qui engendreront là encore un coût non négligeable. A priori ce service devrait effectuer en moyenne un

investissement de l'ordre de 8 à 10 millions de francs/an, pour renouveler progressivement son réseau et ainsi éliminer les fuites, qui minimisent la rentabilité dudit réseau. Aujourd'hui confrontés à ces problèmes d'investissements lourds imposés par la loi, un état des lieux financiers a été réalisé.

Ces deux budgets annexes que sont l'eau et l'assainissement ne dégagent plus de moyens financiers, en l'occurrence d'épargne disponible nécessaire à l'autofinancement des investissements.

L'eau et l'Assainissement en chiffres :

	2001		2002		2003	
	eau	assainissement	eau	assainissement	eau	assainissement
DEPENSES REEL	6 860 160	1 949 932	5 643 288	1 615 221	5 491 055	1 765 202
RECETTES REEL	10 152 191	5 298 568	11 152 257	4 629 336	9 531 711	4 195 675
EPARGNE BRUT	3 292 031	3 348 636	5 508 970	3 014 114	4 040 656	2 430 473
DETTE + AMOR	4 514 221	3 014 237	4 914 066	3 523 998	5 309 369	3 793 049
EPARGNE DISP	-1 222 190	334 399	594 904	-509 884	-1 268 713	-1 362 576

L'EAU, UNE RICHESSE

Constat : La dette aujourd'hui n'est plus couverte en totalité par les recettes réelles d'exploitation, ceci signifie qu'elle est remboursée partiellement par de nouveaux emprunts que contractent ces services.

Aujourd'hui la dette d'assainissement représente 68,56% des recettes d'exploitation et en eau : 38,13% (ceci hors amortissement). L'amortissement représente pour l'eau 17,57% des recettes d'exploitation soit cumulé avec la dette, 55,70% des recettes.

Il aurait fallu réagir et anticiper depuis au moins une décennie afin d'éviter que ces services soient déficitaires et amener aujourd'hui les élus à devoir prendre des mesures radicales.

Ainsi donc, en regard de ces résultats les élus ont défini les moyens permettant la mise en équilibre à court terme de ces deux budgets.

Pour l'eau la seule pos-

sibilité consistait à augmenter la redevance et la partie fixe. En effet, la loi n'autorise pas le budget principal à subventionner ce budget annexe.

Pour amener un équilibre sur 2 à 3 exercices la redevance a été fixée pour 2003 à :

1,84 € soit 12,07 F HT

et la prime fixe portée de : 270F à 310F.

En ce qui concerne l'assainissement collectif, la loi permet au budget principal de verser une subvention d'équilibre. En conséquence, les élus ont décidé de fiscaliser une partie de la charge « assainissement » à raison de 0,60% tant sur la taxe d'habitation que sur la taxe foncière bâtie, et d'augmenter la redevance de 3 F; soit de passer celle-ci de 8 F à 11 F (1,68 €) et de mettre en place une partie fixe de 200 F soit 30,50€

Bien que ces mesures soient draconiennes elles ne permettront pas pour autant d'atteindre un équilibre pour 2003, l'effort demandé aux abonnés devra être suivi pour les années à venir, si la collectivité veut continuer à investir conformément à ce que la loi lui impose...

Georges MEGEVAND

Président de la Commission assainissement

Maire de CERNEX

Francine FACON

Directrice Financière CCC

L' ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Chef lieu

L'acquisition foncière pour la construction d'une station d'épuration étant réalisée, les appels d'offres peuvent maintenant être lancés pour une première tranche.

La Motte

Une étude est en cours pour une nouvelle antenne qui viendra se raccorder au collecteur principal.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL :

Rappel :

A partir du 31.12.2005, toutes les installations d'assainissement individuelles devront répondre aux normes en vigueur et à partir de cette date, un contrôle périodique des rejets sera effectué.

Toute installation individuelle devra être vérifiée. Il est conseillé de prendre contact avec la mairie, afin de se mettre en conformité avec les nouvelles normes.

Toute installation autonome sera validée et suivie par le service technique de la Communauté de communes.



TRI SELECTIF :

Deux emplacements vont être aménagés pour recevoir les déchets en tri sélectif. Plastique, verre, papier...(Au Carrefour CD23 / Route de Chez Bretton, et au pont de La Rinche)

CONTAINERS POUR ORDURES MENAGERES:

Une meilleure intégration paysagère est souhaitable.

Nous vous rappelons que ces containers sont destinés à recevoir uniquement les ordures ménagères.

Il est rappelé que la décharge de la Communauté de communes, située route du moulin à Cruseilles, est à votre disposition pour tous vos autres déchets.

Tout peut être mis en place mais rien ne peut être efficace sans le civisme de chacun.

G. MONOD

PLAN LOCAL D'URBANISME

Comme précisé dans l'éditorial le Conseil Municipal, dans sa délibération du 30 mai 2002, a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), anciennement POS.

Nous avons choisi le cabinet Bernard Lemaire de Chavanod, architecte urbaniste pour la réalisation de l'étude.

Compte tenu de l'avancement des études une réunion d'information avec la population aura sans doute lieu en début d'année.

Faisons le point sur la loi SRU (Loi Solidarité et Renouveau Urbain) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme):

La loi SRU de décembre 2000 vise à mieux organiser l'espace urbain et surtout à maîtriser son développement en s'appuyant notamment sur le levier de la

coopération intercommunale.

Les ambitions de la loi SRU, c'est réagir :

- face à l'éclatement spatial par le Renouveau Urbain
- face à l'éclatement des fonctions urbaines par la mixité des fonctions urbaines
- face à l'éclatement social par la diversité de l'offre de logements et
- promouvoir un développement plus solidaire et plus durable, en assurant une offre d'habitat diversifiée et de qualité.

Le PLU (ancien POS : Plan d'Occupation des Sols), exprime le projet de vie de la commune, élaboré à l'issue d'un diagnostic :

- Il définit le droit des sols (comme le POS),
- Il exprime le Projet d'aménagement et de développement durable

de la commune comme cadre de référence, c'est un projet global pour toute la commune, qui permet d'assurer une cohérence des activités d'aménagement et de faire prévaloir les principes fondamentaux, notamment celui relatif à la mixité sociale et urbaine.

Le PLU couvre la totalité du territoire d'une ou plusieurs communes, il est compatible avec les documents de planification de niveau intercommunal (SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale, PLH : Plan Local d'Habitat et PDU : Plan de Déplacement Urbain, ...), il délimite les zones urbaines «U» ou à urbaniser «AU» et les zones agricoles «A» et les zones naturelles et forestières «N», et il contient un règlement d'utilisation des sols proche de celui des POS.

Les organismes associés à ce projet sont : la

P.L.U

DDA, la DDE, la DDASS, la Chambre de Commerce et de l'Industrie, la Chambre des Métiers, la Chambre de l'Agriculture, le Conseil Général et la Communauté de Communes de Cruseilles.

La procédure sera la suivante :

- le diagnostic et les objectifs de la révision
- le PADD
- la transcription réglementaire (plans, rapport, ...)
- l'enquête publique.

Ce projet politique pour l'aménagement du territoire à court, moyen et long terme (5, 10 et 15 ans environ) s'appuiera sur l'évolution des structures bâties, des équipements d'accompagnement (écoles, ...), des équipements d'infrastructures (eau, routes, assainissement,...) , du développement économique (agriculture, artisanat, commerces, ...), d'une amélioration du cadre de vie par le biais d'une mise en valeur



paysagère patrimoniale. Le développement social et économique de Cernax passe par une maîtrise de l'urbanisation (plus de 200 habitants en 10 ans soit un taux de développement supérieur à 4% par an.

Le projet de développement s'inscrit dans un grand territoire - le SCOT de la Communauté

de Communes de Cruseilles- dans lequel il doit trouver sa place et son expression.

Le projet de développement en cours d'étude s'accompagnera d'une concertation avec la population afin d'aboutir à un projet partagé par tous.

Le Maire
Georges MEGEVAND

LES CEREMONIES

LE 11 NOVEMBRE

Sous un ciel gris et pluvieux qui sied à ce type de cérémonie, le dimanche 10 novembre, la commémoration du 84^{ème} anniversaire de l'Armistice a réuni les habitants de Cernex.

Après l'office religieux en mémoire des victimes de toutes les guerres, tous se rassemblèrent devant le monument aux morts ; une partie de la population, le conseil municipal, les anciens combattants, les anciens d'AFN et leur drapeau, les enfants des écoles.

Après le dépôt de gerbe, les personnes présentes ont entendu la lecture du message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, les enfants participèrent à l'appel des morts, instant toujours émouvant, puis l'assistance observa une minute de silence. L'interprétation de la sonnerie aux morts et l'hymne national chanté avec ferveur par les enfants des écoles clôturèrent cette cérémonie empreinte de dignité.

L'assistance était ensuite conviée au verre de l'amitié à la salle polyvalente.



Chantal Baillard



LE C.C.A.S



LA JOURNÉE DES AÎNÉS

C'est toujours dans la bonne humeur et la joie des retrouvailles que se déroula le repas de nos aînés organisé par le CCAS et le Conseil Municipal le 12 Mai 2002.

Après le petit mot d'accueil, Mr le Maire convia nos invités à déguster un savoureux repas préparé par « La Table d'Hôtes ».

L'après-midi, nos joyeux aînés chantèrent et racontèrent des histoires humoristiques.

Sur des airs d'accordéon, nos amis danseurs s'en donnèrent à cœur joie et une démonstration de tango argentin fut très appréciée.

La journée prit fin sous le signe de l'amitié et rendez-vous fut donné pour 2003.

A tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année.

Christiane Rochy



LE REPAS DE LA VOGUE.

Samedi 9 Novembre, le Maire et les membres du CCAS vous accueillèrent autour d'une copieuse choucroute préparée par la « Table d'Hôtes ».

Vos fidèles animateurs, Frédéric et Cie, vous faisaient danser sur des airs entraînants d'accordéons et les plus chanceux au tirage de la tombola repartaient comblés.

Merci à vous tous pour votre participation et bonnes fêtes.

Christiane Rochy



L'ECOLE



CINQUANTE ÉLÈVES À LA MER !

Je reprends la plume pour vous informer que l'école s'agrandit. L'année dernière, je vous annonçais fièrement que nous avions 120 élèves. Force est de constater que ce nombre considérable vient encore d'être dépassé et que 6 élèves de plus viennent goûter aux joies de l'enseignement dans notre cher village

Vous imaginez bien que le titre de l'article «Cinquante élèves à la mer!» n'est pas innocent. En effet, une brise marine va nous emporter pour une grande aventure : la deuxième classe de mer de l'école de Cernex!

Vous entendrez parler de cette classe de mer tout au long de l'année, vous serez sollicités parfois ! J'espère que vous réserverez un bon accueil à ceux qui se démentent pour que partent nos élèves.



*Le Directeur,
P.Y. Penz.*

L'ECOLE

ECOLE DE CERNEX SOUVENIRS, SOUVE- NIRS...

Je voudrais vous rappeler ici, les expositions qui ponctuèrent ces trois dernières années. Nous avons été très heureux de constater qu'un large public a suivi nos aventures artistiques. Les lumières s'éteignent et remontent à la surface, les souvenirs de ces moments exceptionnels.

1999 – 2000 : exposition Afrique et Nigeria (photos et art)

Durant l'année scolaire, l'école de Cernex a monté une exposition, sur l'Afrique et le Nigeria..

2000-2001 : « L'homme debout »

Le but était de créer des bas-reliefs en terre qui représentent des personnages. Chaque classe de l'école a préparé un projet de personnage qui a trouvé une mise en relief dans l'argile. Ces bas-reliefs sont constitués de plaques

assemblées. Deux de ces personnages de terre se dressent contre le mur à l'entrée de l'école comme un écho au travail de Kenny Adewuyi. Cet atelier avait été conçu comme un échange avec des artistes français (Thiébaud Chagué et Olivia Lefèvre) et nigérian (Kenny), à travers l'accomplissement d'un projet commun puis d'une exposition mêlant des œuvres d'artistes aux bas-reliefs des élèves.

2002-2003 «Regards croisés»

Près de 400 visiteurs en deux jours, cette exposition fut un succès immense. Il faut dire bien sûr que le thème était porteur ! Quoi de plus intéressant pour tous les habitants du village qu'une exposition sur Cernex ?

Nous sommes partis des œuvres de Didier Devos un photographe professionnel qui à travers ses propres photos a aidé à définir avec les élèves des règles de construction de l'image. En partant d'une étude

et d'une analyse de l'image, les élèves ont été amenés à faire évoluer leur concept de la photo.

Dans un deuxième temps, les élèves ont ramené des clichés de leurs explorations dans la commune. Le regard des enfants sur leur village, a été alors confronté avec le point de vue du photographe.

Grâce au club photos de la MJC de Viry, nous avons découvert comment développer des photos.

Voilà une exposition de plus qui restera gravée dans la mémoire des enfants, des parents, et nous l'espérons de tout le village !

Vous retrouverez au fil, du bulletin municipal des exemples de ces photos prises par les élèves.

Le directeur, P.Y. Penz



L' ARPEC

A R P E C:

(Association Rurale des Parents d'Elèves de Cernex)

Les buts de L'Arpec:
Récouter des fonds pour financer les sorties scolaires et pour réaliser les projets d'école de nos enfants.

Nouveau bureau:

Présidente :

GALUPPI Marie Louise

Vice-président :

LAUDE Jo

Trésorier :

SNOEIJIS Walter

Secrétaire :

HORCKMANN Valérie

Vice secrétaire :

CHIARO Alain

Secrétaire adjoint :

RAVIER Philippe

Les différentes animations de l'année scolaire passée ont permis de financer de nombreuses sorties aux enfants.

Sortie à la ferme de Christian et Sylvia Convers

Sortie aux Brasses des maternelles

Sortie en Vannoise des



**CP,CE1,CE2 (Un grand merci à Mesdames les Marmottes qui ont offert aux enfants un spectacle ébouriffant !)
exposition photo des CM1 CM2.**

Ce fut une année formidable, tant pour les enfants que pour les parents qui ont participé (financièrement ou par leur présence) aux manifestations et qui ont été récompensés de leurs efforts.



L' ARPEC



L'enthousiasme des enseignants étant communicatif, l'équipe de l'ARPEC a démarré cette année encore sur les chapeaux de roues.

Grâce à la complicité et l'énergie de tous les parents, nous auront au menu «festivité» de cette année scolaire:



Vente de brioches : 12 octobre 2002
Marché de Noël : 30 nov. et 07 décembre 2002
Vente des sapins : 14 décembre 2002
Défilé de Noël : 20 décembre 2002
Tartiflette géante : 08 février 2003
Carnaval : 29 mars 2003
Fête surprise : 12 avril 2003
Vide grenier : 11 mai 2003
Pot de fin d'année : 28 juin 2003

Nous tenons à remercier les habitants de Cernex, la municipalité, les parents et tous les enfants qui, par leur bonne humeur et leur dévouement, font la réussite de nos manifestations.

A l'heure où nous mettons sous presse, le Père Noël et ses Rois mages n'ont pas défilé dans le village. Mais nous savons d'ores et déjà qu'ils seront fidèles au rendez-vous. D'avance, donc, nous remercions Guy Aguetz et ses amis qui nous offriront un Noël de village féerique.

L'Arpec vous souhaite à tous, petits et grands, une délicieuse année 2003.

Marie-Louise Galuppi



PICOTIN

M E R C I

La morosité ambiante, qu'elle soit locale (longue et pénible métamorphose du District rural), économique ou internationale, a bien failli influencer notre message annuel édité dans le bulletin municipal.

Puis nous sommes

glements des factures. Ils nous ont aidés à relativiser et à revenir à plus d'optimisme. Car

au-delà de nos difficultés personnelles ou matérielles, comptons nos atouts : souvent un emploi, souvent transfrontalier, un cadre de vie



G R A T I T U D E

et un mot l'a accompagné :

M E R C I.

Merci aux familles, aux parents qui nous font confiance et nous soutiennent.

Merci à nos partenaires, acteurs de la vie de la commune, de l'école.

Merci à Anne, Sandy, Magali, Sylvie, Johann

et Nicolas.

Merci à, Nathalie, Emmanuel, Walter.

Et aussi, un merci particulier aux « Jamais contents » qui, par leurs critiques et leurs remarques nous obligent à être plus précis, plus

Je tiens à vous remercier d'accueillir mes enfants et je sais qu'ils sont entre de bonnes mains.

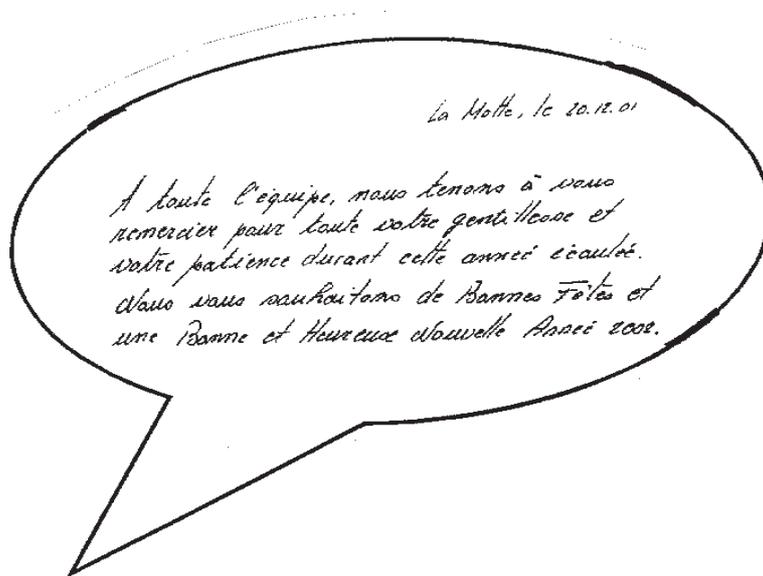
Amicalement.

tombés sur ces messages de remerciements (les bulles qui aèrent ces lignes...). Mots sincères et gratuits, soutien et encouragement, écrits par des parents, ils accompagnent souvent le rè-

préservé et encore paisible, une vie de village dynamique et solidaire...

Alors un sentiment nous est venu :

PICOTIN



INFO

Merci de noter le numéro de portable dont nous sommes nouvellement équipés. Vous pouvez ainsi, les jours ouvrables à tout moment, de 7h00 à 18h30, joindre un animateur ou le directeur de la structure – 06.78.13.17.45.

performants, plus professionnels, bref nous poussent à l'excellence !!!

Que cette année 2003 soit, pour chacune et chacun, douce, lumineuse et créative !

Pour notre part, elle sera (?!) synonyme de..... *déménagement...* ! Mais cela est une autre histoire... !

Meilleurs vœux à tous.

*La présidente
Isabelle Grandmottet*

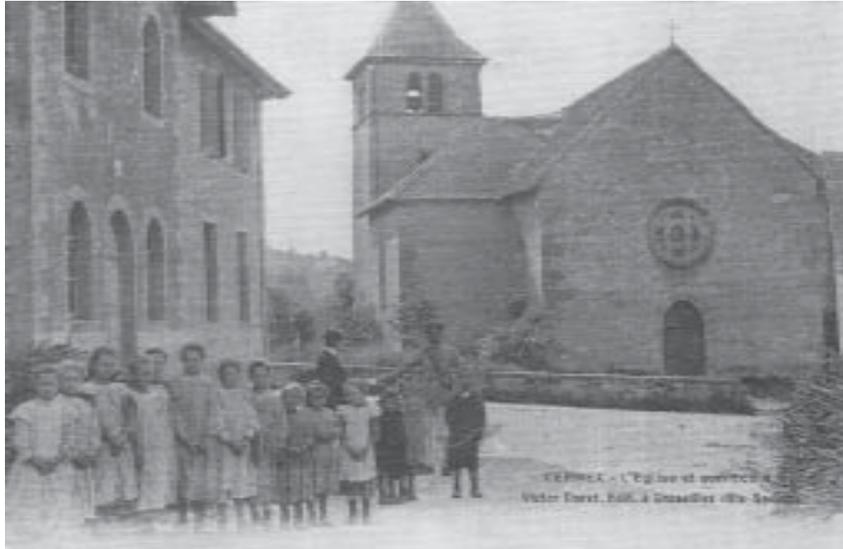
RAPPEL

L'association Picotin gère la cantine et la garderie (activité péri-scolaire de l'école de Cernex) ainsi qu'un centre de loisirs sans hébergement (CLSH) ouvert chaque période de vacances scolaires.

Pour tout renseignement, un numéro : 06.78.13.17.45.

Pour l'activité gymnastique volontaire, contacter la présidente au : 04.50.44.05.31.

LO RÉGÈTS



Les instituteurs

En été, après qu'aient sonné
Trois-quatre heures, que nos marmailles
S'en va courir comme les poules
A travers les champs, sans goûter,

L'institutrice, l'instituteur, tous les deux,
Habillés comme ceux qui sont venus des villes,
La canne à la main ; elle toute belle
Avec sa pochette pour mettre ses sous,

S'en vont se promener le long des chemins,
Dans les sentiers, ou sous les haies,
Ramasser des fleurs, ramasser des fraises,
Ou écouter le chardonneret.

Ils ne sont pas fiers, on les aime beaucoup.
Avec nous, ils s'arrêtent quelquefois
Quand on a fini, quand on revient du village,
Et quand le vent bruisse dans les blés mûrs.

« Notre fils apprend-il encore,
Monsieur l'instituteur ? Il a une tête
Pas commode ; jamais il ne regarde
Ses livres, quand il est chez nous. »

« Oh ! Ne vous inquiétez pas ! »
« Je sais bien, mais que voulez vous ? On en a besoin
Pour conduire les bœufs. Le fils Claude,
Il l'a bien eu, cette année, le Certificat.

Je voudrais bien que le mien l'ait aussi ».
On parle ensuite de nos pommes de terre,
Du temps qu'il fait, des vignes qui sont belles,
Et de la génisse à déclarer.

Chacun s'en va de son côté
Pour manger la soupe. Dans la nuit noire,
On ne voit plus ni ciel, ni la terre,
Ni l'arbre où chante encore un oiseau

Lo régèts

*U chô-timp, après qu'ont sonno
Tra-quatre heûres, que n'tra marmaille
S'in va corir c'mé lo polailles
Pé d'din lo çhamps, sin gouterno,*

*La régèta et le régèt, to dou,
M'to c'mé s'lo qu'sin v'niu de velels,
Canne à la man, lié tota belle
Awoué sa pschaf à m'to so sou,*

*S'in vont prom'no u long des çh'mins,
Dien lou vionnets, u dzo les cizes,
Ramasso dé flieu, ramasso d'frèzes,
U écuto l'cradinalin.*

*D'n'sont pas fié, on lo z'ôme preu.
Awoué no, i s'arrètereont d'vuazhe
Qu'on a fini, qu'on r'vint u v'lazhe,
Et qu'le vin bruis'ne dien lo blio meû.*

*« N'tron garçon apprai-t-i onco,
Monchu l'régèt ? Al a na tête
Po c'moude ; jamais al ne r'guête
Sos livres, quand al è çhi no ».*

*« oh : Ne vous inquiétez pas ! »
« Dsé bin, mè qu'volive, al no fo faute
Pè accoeuilli lou beu. Cé à Daude,
Al bin s'u, s'tian, l'Sartificat !*

*D'vodru bin que l'min l'aye éto. »
On parle poué de n'trè trufelles,
Du timp que fo, dé v'gné qu'sont belles,
Et d'la mozhé grise à déclaro.*

*Chocon s'in va d'son couté,
Pé mzi la spa. Dien la né nère,
On n'vé plié ni l'cié, ni la terre,
Ni l'ôbre u chante onco n'isé.*

LA FERME A L'ECOLE

Bonjour veaux, vaches, cochons, couvées...

Chaque année, lors de la semaine du goût, les jeunes agriculteurs du secteur de Cruseilles organisent la ferme à l'école. Cette année, c'est celle de Cernex qui a été choisie.

Le samedi 19 octobre, une vache et son veau, des moutons, chèvres, cochons et volailles se sont installés le temps d'une matinée dans la cour de l'école.

Par petits groupes, les enfants sont venus contempler les animaux sous forme de questions, ils ont découvert leur alimentation, leur mode de vie et leur production. Surprenant pour certains d'apprendre qu'une vache se nourrit de foin, d'herbe et de céréales pour donner en moyenne 20 à 23 litres de lait par jour.

Après ce petit tour d'horizon, les enfants apprennent à fabriquer de la tomme blanche et peuvent même broyer des fruits pour obtenir du bon cidre.



Chaque enfant est ensuite soumis à un petit test durant lequel il doit reconnaître différents goûts et odeurs.

A la fin de ce parcours, chacun a droit à une petite dégustation de fromages et se voit remettre un sac contenant divers produits du terroir. En fin de matinée les parents sont venus eux aussi découvrir notre métier et nos produits tout en trinquant autour du verre de l'amitié.

Nous remercions les institutrices et les instituteurs pour leur contribution au bon déroulement de cette journée

Jean Marc MEGEVAND



LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes de Cernex : qu'est-ce que c'est ?

Selon le dictionnaire :
Comité = petite association, assemblée ayant reçu mission pour une affaire particulière
Fête = réjouissances organisées par une collectivité ou un particulier

Ces deux mots résument bien le rôle du Comité des Fêtes : nous sommes une petite association qui organise des réjouissances. Notre mission : faire vivre notre petit village.

Le Comité des Fêtes est actuellement composé de 9 membres au bureau : une Présidente, 2 Vices-Présidents, une Secrétaire, une Trésorière, un Trésorier adjoint, un Commissaire aux Comptes et 2 membres actifs.

A ces 9 membres viennent s'ajouter les membres sympathisants dont le nombre varie en fonction des fêtes.

Nous organisons annuellement en principe 4



fêtes :

en janvier, la venue de l'Alambic : le Comité se charge d'organiser un repas principalement composé de diots cuits dans le marc de fruits par l'alambic accompagnés de pomme de terre

en juin, la Fête de la Musique : autour de groupes de musiques variés, les spectateurs peuvent apprécier moules/frites, grillades et danser jusqu'au bout de la nuit

en septembre, la Fête du Cochon : au menu, jambons cuits à la broche et gratin dauphinois entre autre. Les boulangers du Comité font également cuire du pain dans le four du village. L'après-midi, quelques animations sont organisées dont la principale est le concours de pétanque

en octobre, la Fête du Cidre : la pomme est à l'honneur. Menu « maison » avec boudins / compote de pommes et atriaux. Nous pressons aussi des pommes pour en faire un bon cidre doux. Les boulangers font également cuire du pain ce jour-là

Lorsque les beaux jours reviennent, nous essayons de faire chauffer le four à pain quelques samedis afin que vous vous régalez avec du bon pain ou

LE COMITE DES FETES

que vous puissiez faire cuire pizzas, tartes... et même votre propre pain au feu de bois.

Avant chaque fête, les membres du Comité se réunissent pour mettre en place l'organisation des journées. Tous les membres du bureau y assistent.

Les membres sympathisants ne sont convoqués qu'à la dernière réunion préparatoire pour la mise en place des tâches à effectuer. Le nombre de réunions varie en fonction de la fête organisée. Lors de ces réunions, nous parlons du matériel et des courses nécessaires, des différentes choses à faire avant la fête, de qui fait quoi le jour de la fête, du nombre de personnes qui seront présentes.

Après chaque fête, une réunion est organisée pour faire le bilan aussi bien financier qu'au point de vue de l'organisation. Toutes ces fêtes néces-

sitent un nombre minimum de personnes. Par exemple, pour que la Fête de la Musique se déroule dans les meilleures conditions possibles, 25 personnes minimum sont nécessaires.

Avec 9 membres seulement au bureau, l'organisation des fêtes est très difficile. C'est pour cela que chaque année, le Comité des Fêtes lance un nouvel appel pour que des personnes motivées, qui souhaitent nous aider à organiser ces fêtes, nous rejoignent. Pour un membre sympathisant, cela représente 4 réunions et 4 week-ends par an au plus.

Chaque rôle au sein du Comité des Fêtes est important et en tant que Présidente, je tiens à féliciter et remercier tous les membres du Comité aussi bien les membres du bureau que les membres sympathisants pour leur engagement tout au long de l'année, leur dévouement, leur sympa-

thie afin que chaque fête se déroule dans la convivialité et la joie.

La vie de notre village est notre priorité et nous mettons un point d'honneur à ce que cette tradition se perpétue.

Alors, si la vie associative vous tente, si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre la sympathique équipe du Comité des Fêtes, n'hésitez pas à contacter sa Présidente Laurence **POUSSART** au 04.50.32.81.32 ou sa secrétaire :

Agnès **RICHARD** au 04.50.44.24.94.

Tous les membres du Comité des Fêtes de Cernex vous souhaitent une merveilleuse année 2003 en espérant vous voir nombreux lors de nos prochaines réjouissances.

Laurence POUSSART



LA MARMOTTE

THEATRE

Cette année, la troupe du Théâtre a eu l'immense plaisir de vous jouer la deuxième « aventure » de la famille Ménard. Après avoir été invités par les Parisiens, les Ménard et Victor sont « montés à Paris ». Quelle épopée !!!

Corinne et Nathalie ont, elles aussi, remporté un vif succès sur leur banc public !

Quant à Damien, nous pensons qu'il a tous les talents pour concurrencer Lagaffe !

Un grand merci à vous tous qui êtes venus nous applaudir et un merci particulier à Henri Saxod qui a écrit cette « saga ». Déjà l'an dernier nous avons eu la joie de jouer « La vie de Famille » de Liliane Rocamora. Si vous aussi, vous avez des talents pour écrire une pièce ou jouer avec nous :

FAITES-NOUS LE SAVOIR, VOUS SEREZ LES BIENVENUS!

Calendrier du Théâtre pour 2003:

22 février, 1 mars, 2 mars, 7 mars, 8 mars, 15 mars



Association La Marmotte
Salvador Rocamora
74350 La Motte – Cernex

Cette année 2002 a commencé dans la bonne humeur avec la traditionnelle galette des rois qui a marqué le premier rendez-vous annuel. Mais que dire de cette soirée boudin préparé par « les Dédé » fins cuistots et les mains toutes sanguinolentes. Le plus dur et le plus délicat étant toujours la cuisson exécutée dans la bonne vieille chaudière. Mais alors quel suspense, l'eau est d'abord trop chaude, et puis après elle devient trop froide et tout à coup c'est bon. On plonge le boudin et c'est l'attente.

LA MARMOTTE

Combien de temps, trop, ou bien pas assez, et bien pour savoir, on goûte, encore un peu de temps, puis enfin le verdict « c'est bon ! »

Alors on se précipite, on prend le bon vieux manche à balai, la planche, on roule le boudin cuit et hop ! On le porte sur les tables où l'assistance impatiente se prépare à la dégustation.

Il est bon, Ouais! Faux, et ci et ça et les langues vont bon train, et de mon temps... et du sien...

Les Marmottues n'oublient pas la pâte à crêpe que l'on déguste avec gourmandise. On félicite « les cuis-tots » et aussi ceux qui les ont aidés, et bien sûr, les bénévoles qui mettent la main à « la pâte » à toutes les manifestations.

Un grand merci à Catherine qui, accompagnée de sa guitare, nous a bien fait chanter des chansons populaires.

Le temps passe et c'est

aussi le mois du théâtre. Cette année « Les Ménéard » sont allés à Paris. Une bonne rigolade et quel tord-boyaux pour l'auteur que ce deuxième épisode mais quelle joie d'entendre ces rires qui fusent à chaque réplique ou mimique des acteurs.

Et les auteurs en herbes, on les attend l'année prochaine pour la suite.

Le temps passe toujours et voilà déjà l'été avec son traditionnel repas toujours la bonne humeur, la musique, la danse, le rôti de porc et le ragoût de pommes de terre. Des instants partagés qui permettent d'échanger quelques mots entre voisins, faire connaissance avec les nouveaux car c'est prouvé il y en a, d'abord les nouveaux-nés et puis ceux qui arrivent au village.

Et voilà l'automne, presque que du beau temps, et tant mieux ! c'est toujours bon à prendre. Alors le comité se réunit

et prépare sa prochaine saison. Alors comme d'habitude :

une soirée pour les Rois, une autre pour le boudin et les crêpes, le théâtre, et puis le repas de l'été. C'est reparti pour un tour. Qui dit que l'on s'ennuie à la campagne.....

Alors à tous : A bientôt pour une heureuse et bonne année 2003.

Madeleine Monod

Calendrier des manifestations 2003 :

Les Rois:

18 Janvier 2003

Le Boudin:

15 Février 2003

Repas d'été:

à définir

Bureau du comité :

Président:

Salvador ROCAMORA,

Vice-Président:

André SAXOD,

Tresorière :

Liliane ROCAMORA,

Secrétaire

Madeleine MONOD,

Secrétaire Adjointe

Maryse CHAMOT,

Et les membres de

« La Marmotte ».

LE FOOT



FOOTA 7 & DEBUTANTS:

«Petits footballeurs deviendront grands»

Dans le sillage de l'équipe séniors 1 qui, pour la première fois de son existence, évolue au plus haut niveau départemental, depuis de très nombreuses années, le club a la chance, mais aussi le mérite (car il faut accueillir et former !), de posséder des équipes de foot à 7 et débutants (enfants de 6 à 11 ans), dynamiques et performantes, encadrées par de jeunes éducateurs très motivés et soucieux de faire progresser les enfants. Les résultats d'ensemble sont excellents, l'ambiance est aussi très conviviale, les parents suivant régulièrement les matches de leurs enfants. A raison de 2 fois par semaines,

(1 entraînement + 1 match), les petits se retrouvent donc tous autour du même objet tant convoité, LE BALLON ! Après plusieurs années de pratique, ils graviront progressivement les marches pouvant les mener jusque dans les équipes séniors, commetous leurs éducateurs!!!!



Sébastien CUSIN

L' ENVIRONNEMENT

C'est toujours agréable de visiter les villages de nos pays, nous pouvons admirer les diverses réalisations effectuées par les communes, prendre des idées, s'émerveiller devant le fleurissement ou l'entretien des places publiques.

A Cernex, notre place au centre du village est accueillante. Nous avons bénéficié d'un four à pain construit bénévolement par le comité des fêtes. Nous en sommes fiers et nous le remercions.

Nous regrettons de voir qu'aujourd'hui nous ne respectons plus rien.



la photo parle d'elle-même !

Les dégradations répétées endommagent les installations sanitaires. (toilettes publiques, robinets).

Nous remarquons trop souvent que des sachets d'ordures ménagères sont déposés à côté des containers et des animaux errants, chiens et chats, dispersent les déchets en créant un problème d'hygiène.

Nous devons effectuer des réparations indispensables qui pénalisent le budget communal qui est tout simplement l'argent de tous !

Nous en appelons à la responsabilité de chacun, jeunes ou moins jeunes, afin que les auteurs des faits se reconnaissent et cessent les dégradations pour que l'environnement soit protégé et que notre village demeure agréable.

Le maire et la commission environnement.

AIME, NOTRE BOULANGER

DU PAIN AU FEU DE BOIS

Mr Aimé Duparc, notre ancien boulanger nous parle de son métier :

Ma famille et moi-même avons bâti la boulangerie où je réside actuellement.

A quinze ans, j'ai appris le métier de mon frère qui pendant une période a tenu le commerce. J' ai exercé le métier de boulanger à Annemasse, Sciez, Amphion, Collonges sous Salève, et après la guerre de 39/45, je suis revenu m'installer à Cernex.

A minuit, je me levais pour pétrir la pâte avec le levain fabriqué la veille, tout en surveillant la température du four. J' achetais mon bois en moules ou en fagots de scierie.

Je moulais les pains longs dans les toiles et les couronnes dans les panetons. Les premières années je cuisais les gros pains de 2 kgs pour les grandes familles.



La minoterie « Héritier » de la Caille me livrait la farine en sacs de jute de 100 kgs.

Tous les jours, sauf le dimanche, j'allumais le four et je cuisais à raison de 3 ou 4 fournées par jour.

Les gens du village s'approvisionnaient à la boulangerie et je partais fai-

re les tournées avec le cheval et le char à banc par tous les temps (hiver comme été) de 10H le matin à environ 14H. Je visitais les hameaux et communes environnants : Veyssières, Copponex, Vers, Maison Neuve, Bellossy, la Motte, Chez Gresat, Chez Zabois, Cortenges, ...

AIME, NOTRE BOULANGER

J'ai pris la tournée de Charly après la fermeture de la boulangerie « Bachet ».

Après la guerre, la voiture a remplacé le cheval. Les mairies délivraient des bons d'essence.

A cette époque tout était rationné.

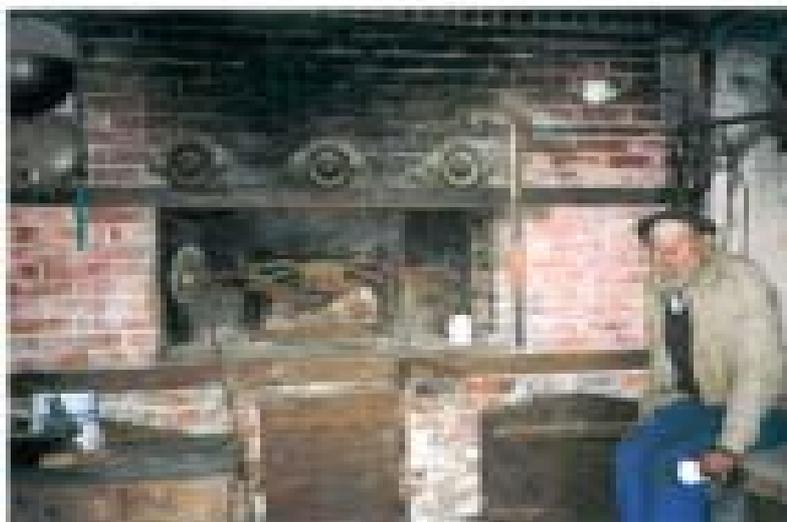
Au moment des fêtes (la vogue, les foires d'automne et de printemps), les gens du voi-

sinage amenaient leurs tartes, brioches, gâteaux à cuire au four.

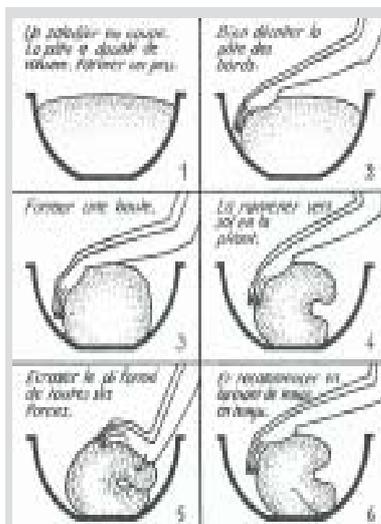
A l'occasion de l'Epiphanie (Les Rois), je préparais une centaine de royaumes (galettes).

Pour des raisons de santé, la boulangerie a été tenue quelques temps par André Saxod (mon voisin).

En 1981, notre ami Aimé a cessé son activité pour profiter d'une retraite bien méritée.



Chantal Baillard , Christiane Rochy



COMMENT FAIT-ON DU PAIN ?

Avec de l'eau, de la farine, et les deux mains dans la pâte.

Rien de plus simple et pourtant quatre mille ans de civilisation n'ont pas utilisé le goût du pain.

UTILITE DES MARAIS

LES ZONES HUMIDES, UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

Qu'est ce qu'une zone humide ?

On englobe sous ce terme les marais, les tourbières, les plaines d'inondation, les rivières et les lacs du sommet des montagnes jusqu'à la plaine ainsi que, dans les zones côtières et marines, les récifs coralliens et les zones dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres. Il existe aussi des zones humides artificielles, telles les rizières et les réservoirs.

Les zones humides couvrent environ 10% de la superficie de la planète.

Pourquoi les protéger ?

Parce qu'en dehors de leur formidable richesse en faune et flore (elles contiennent plus de 40% des espèces de la planète et 12% de toutes les espèces animales), elles jouent un grand rôle de régulation de l'eau.

Sur la rivière Charles (États-Unis), on estime que 3'800 hectares de zones humides intactes ont une valeur de 19,6 millions d' Euros par an, uniquement pour leur fonction de protection contre les inondations. Elles se comportent en effet comme de grosses éponges, absorbant une partie de l'eau de pluie en excès et réduisent ainsi l'impact des inondations.

Mais la plus importante fonction de ces zones humides est l'épuration de l'eau.

Dans de nombreux cas, l'eau des aquifères souterrains (où est stocké le 97% des eaux douces non gelées de la planète) provient des zones humides.

La ville de New York a acheté des terres autour de réservoirs, dans le nord de l'État, pour assurer l'épuration de l'eau qui alimentera la ville. Sans cette mesure,



il aurait fallu dépenser des sommes plus importantes en usines de traitement primaire des eaux usées.

Mais il existe aussi des exemples plus près de chez nous :

la plus célèbre eau minérale de notre département doit sa pureté à la lente filtration qu'elle a subie en amont, grâce aux marais.

UTILITE DES MARAIS

Plusieurs communes de Haute-Savoie confrontées au problème de l'assainissement des eaux usées sur leur territoire font aujourd'hui appel à une nouvelle technique : les stations d'épuration rustiques.

Elles utilisent le pouvoir aérateur des racines des roseaux pour accélérer la décomposition des boues, et ce sans dépense d'énergie.

L'homme n'a rien inventé : ces stations d'épuration sont simplement des mini zones humides.

Cette année, à Combloux, en Haute-Savoie, est née la première piscine écologique : l'eau y est exclusivement filtrée par des plantes aquatiques...de zones humides ! Les exemples ne manquent pas.

Ces zones humides ont aussi une valeur historique. Autrefois, on les considérait souvent comme des endroits maléfiques, repères des feux follets et des sables mouvants. Ces légendes sont parfois fondées : au Danemark surtout, on a retrouvé de nombreux cadavres dans les tourbières. Les corps avaient été momifiés dans

ces milieux gorgés d'eau où la décomposition est ralentie. Le plus célèbre est sans doute l'Homme de Tollund, retrouvé par des agriculteurs il y a quelques années. Son corps était si bien conservé qu'ils ont appelé la police à la place d'un archéologue !

Un avenir incertain

Pendant de nombreuses années, l'homme a tenté de supprimer ces milieux naturels réputés insalubres et incultivables : drainages, comblements, exploitation de la tourbe ont eu raison d'une bonne partie de ceux-ci.

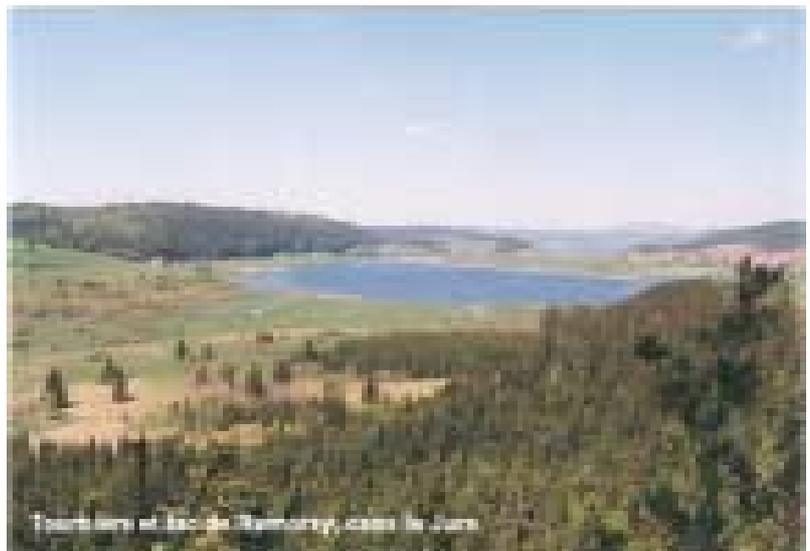
Aussi, on a trop souvent

canalisé les rivières et construit dans des zones où nos ancêtres n'auraient jamais mis les pieds ! On draine les champs et on fabrique des digues alors qu'il aurait peut-être mieux fallu, un peu en amont, laisser la rivière inonder une prairie et non les habitations...

Aujourd'hui, à force d'inondations à répétition dans certaines régions de France, par exemple, on semble prendre conscience des erreurs commises par le passé.

Souhaitons que cela nous serve de leçon pour le futur...

Sylvain Rochy



LES VIGNES DE CERNEX

LES ANCIENNES VIGNES DE LA COMMUNE

Comme beaucoup de communes voisines, Cernex possédait des vignes.

Les superficies viticoles recensées étaient les suivantes :

1913 : 10 hectares, 69 ares, 88 centiares

1978 : 43 ares, 58 centiares.

Les secteurs viticoles s'étendaient sur l'ensemble de la commune. La carte jointe vous indiquera les lieux où l'on cultivait la vigne.

Le secteur de La Chapelle, bien exposé, était cultivé par des habitants exploitants de Cernex, de divers hameaux, comme La Motte, Chez Gresat, Pont Drillot, mais aussi par des agriculteurs de Charly et de Copponex.

Quelques agriculteurs travaillaient leur vigne près de leur domicile, par exemple à Cernex, à Veyssières et aux Bâts.



La maladie « Phylloxéra » a gravement détruit le vignoble après la guerre de 1918 ; ce qui explique la diminution de la surface viticole.

Une partie seulement a été replantée avec des greffes sur plants américains, plus résistants à la maladie.

On trouvait plusieurs variétés comme « Noa blanc », « Ottelo rouge », « 7053 plan direct », « Hybride Savoyet » et « Le teinturier » comme son nom l'indique donnait de la couleur au vin rouge

mais ne contenait pas d'alcool.

Chaque famille faisait son vin car elle possédait un pressoir et une cave.

Le cidre se consommait de façon courante, c'était la boisson principale.

Le vin se savourait et se gardait pour les grandes occasions :

fêtes de famille, vogue. Le meilleur vin se bouchait en bouteilles, tandis que le moins bon, souvent aigrelet, vieillissait en tonneaux.

LES VIGNES DE CERNEX

Il n'était pas commercialisé.

C'était toujours à la cave qu'on offrait un petit verre de sa récolte à un très bon ami de passage.

Peu à peu les vignes ont été abandonnées, les terrains non entretenus ont glissé et depuis sont délaissés, principalement dans le secteur de La Chapelle.

A partir de 1970, la surface viticole continuait à diminuer. C'est en 1982 que la dernière récolte s'est faite sur un terrain de 10 ares à Veysnières. Les dernières vendanges ont sans doute été un peu nostalgiques car c'était un moment privilégié de joie et d'amitié. On se réunissait à plusieurs familles pour cueillir ce fruit si précieux qui faisait oublier tout le dur labeur de toute une saison.

Quelques anciens se rappellent qu'en 1976 (année de grande sécheresse) le vin dosait un alcool à plus de 9°, ce qui était très rare pour la région. Une autre année c'était la cueillette d'une grappe de 2 kgs !

Chantal Bailard

A votre bonne santé!

Emplacement des anciens vignobles de Cernex.

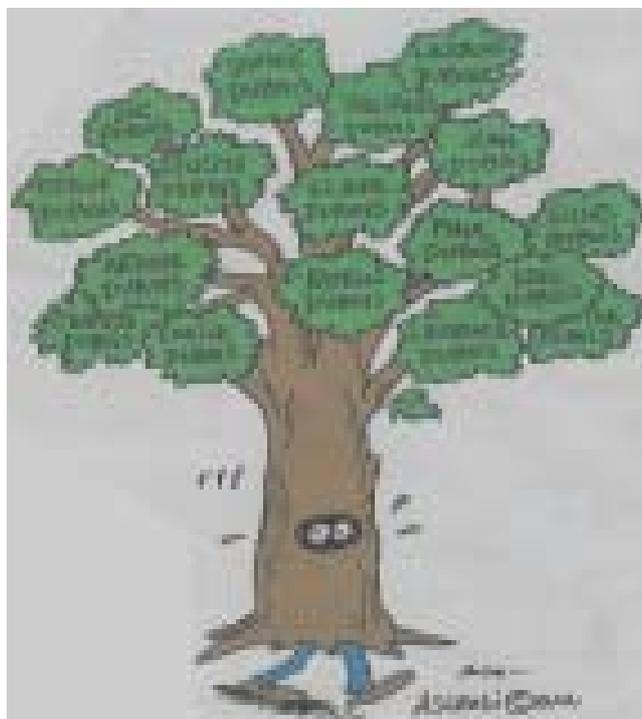


LES PATRONYMES

Depuis une vingtaine d'années, les français se passionnent pour la généalogie, chercher ses lointains ancêtres, et le nom qu'ils portaient est une quête sans fin. Mais savent ils d'où viennent leurs fameux « noms de famille » ? Le patronyme autrefois transmis uniquement par le père.

La population augmentant, le système du nom unique fait long feu et le nombre d'homonymes n'est pas sans porter à confusion. On adjoint souvent un surnom au prénom, pour distinguer la personne. Des noms de famille sont souvent des sobriquets qui pointent une caractéristique physique ou morale, une position sociale. On se souvient de « Pépin le Bref » et de « Charles le Chauve » .

Le pouvoir central commence à s'intéresser de près à leur transmission. L'ordonnance de VILLIERS COTTERET promulguée par François 1^{er} en 1539 rend obligatoire la tenue du registre



civil. Tâche réservée au Clergé.

La révolution française bouleverse la donne. En 1794, les registres ne sont plus tenus par l'église mais par la Mairie de chaque commune. Dans la tourmente, il n'est pas rare que des registres soient entièrement détruits. Aujourd'hui encore on peut changer de nom sous réserve qu'il porte à préjudice, ou dans le souci de franciser un nom d'origine étrangère.

La France championne

du monde en matière de diversité des noms. La France compte au moins un million de patronymes différents. La diversité est due à une tradition migratoire importante et ancienne. Quant au hit-parade des noms portés, le fameux DUPONT n'arrive qu'en 28^{ème} position. Bien loin derrière Martin le champion toutes catégories. Le patronyme d'origine étrangère le plus répandu est Garcia.

Transmettre son nom était il y a peu une affai-

LES PATRONYMES

re d'hommes, désormais les femmes peuvent aussi transmettre leur nom de famille. L'Assemblée Nationale a récemment adopté une proposition de loi (relative au nom de famille) les parents ont ainsi le choix de la transmission du nom patronymique de leurs enfants. En cas de filiation établie par les deux parents, l'enfant peut porter le nom du père, soit celui de la mère, soit les deux noms dans l'ordre

de leur choix. (mais seulement deux maximum). S'il y a désaccord entre les prénoms, l'ordre alphabétique prévaut. Si la filiation n'est pas établie, par les deux parents en même temps, l'enfant portera le nom du premier à la faire valoir. Tous les enfants d'une même fratrie devront porter le même patronyme ; Enfin sachez que la loi s'applique de la même façon aux enfants adoptés, et aux enfants

nés hors mariage. Les dix noms les plus portés en France :

Martin, Bernard, Thomas, Petit, Robert, Richard, Durand, Dubois, Moreau, Laurent.

Propos recueillis par la fondation apprentis d'Auteuil.

Suzanne MEGEVAND

Toujours ce mot qui nous fait rêver! Que ce soit en montagne, à la mer ou en ville, on en a tous envie.

Le 1er septembre, une cinquantaine d'entre nous s'est levée pour passer une agréable journée en Vanoise. Les uns ont apprécié la promenade guidée de Val d'Isère pendant que les autres ont mouillé la chemise sur le sentier du col de Ilseran: 900 mètres de dénivelé...Une première pour certains, un exploit pour d'autres!

Au sommet du plus haut col routier d'Europe (2764m), le génepy a réconforté tout le monde. L'ambiance était gaie sur la route du retour!

Nous vous proposons de réunir une nouvelle fois les habitants de Copponex, Andilly, Cernex et Saint Blaise pour un wek-end à Paris les 1er et 2 mars 2003.

Venez découvrir votre capitale, Passer une nuit au Moulin Rouge, apprécier la visite du salon de l'agriculture. Pour tout renseignement, Chantal FOURNIER, Sophie DUBOS, Josette REY-MOND

Sophie Dubos

LES VOYAGES



NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

LA CHASSE Président : Monsieur Henri MEGEVAND La Motte – CERNEX
04.50.44.13.63

LE FOOT Président : Monsieur Sébastien CUSIN Charly – ANDILLY
04.50.44.26.84
Président : Monsieur Claude PHILIPPE Chef Lieu – CERNEX 04.50.44.13.67

LE COMITE DES FETES Présidente : Madame Laurence POUSSART
Sous Verzin – CERNEX 04.50.32.81.32

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Président : Madame Marie-Louise GALUPPI Chef Lieu – CERNEX 04.50.32.81.29

LE COMITE PAROISSIAL Président : Monsieur Jean-Luc TROTTET
Chef Lieu – CERNEX 04.50.44.20.89

«LA MARMOTTE» Président : Monsieur Salvador ROCAMORA
La Motte – CERNEX 04.50.44.28.31

«PICOTIN» Présidente : Madame Isabelle GRANDMOTTET
Veyssières – CERNEX 04.50.44.05.31



NOS ENTREPRISES



MACORNERIE
 Plâtreries
 Serrures
 Cloisons
 Cloisons
 Tapises
 Carrelage

Jean-Claude ADAM
 "Vergères"
 79 110 Cernex
 Tél/Fax : 04 50 44 11 87



LA BELLE ESPERANCE
 GUY AGUIETAZ
 Agence
 CERNEX 74350

Elevage de chevaux
 Ecurie de propriétaires
 Compétitions de dressage
 Spectacles équestres

BLANCK Jean Pierre
Plombier Chauffagiste
04.50.44.26.33

BOURREL Eric
E.G.S.A.V.
 Systeme Automation
 Electricité Générale
04.50.44.23.38

BRUNET Christophe
Tailleur de Pierre
04.50.44.06.03



CHENIL DE LA VALLÉE DES USSES
 Pension toutes races
 Boxes chauffés
 Jagd Terrier
 Jean-Marie EXCOFFIER

"Sur la cote" 06 89 55 87 22
 74350 CERNEX Tél : 04 50 32 13 16
ROYAL CANIN

SARL DEFFAYET
 CHARPENTE - MENUISERIE
 Cernex - 74350 Cruseilles

Tél. bureau 04 50 44 01 18
 Tél. portable 06 07 19 81 20
 Fax..... 04 50 44 09 69

DEPREZ PIERRE
 Tous travaux
04.50.44.04.21

DURET PAUL & FILS
 Travaux Publics
04.50.44.16.31



Créateur Parfumeur
 Consultant



Ecole d'équitation
 Poneys
 et chevaux

M. Jacquemoud Roger
 Chez Poncet - 74350 Cernex
 Tél. 04 50 44 18 74

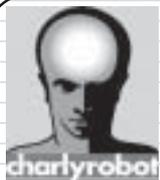
MEGEVAND Denis
Carrossier
04.50.44.13.79

MEGEVAND Guillaume
LA MOTTE BETAIL
 Commerce de Bestiaux
04.50.44.81.18

MOSSIERE Michel
Plombier
04.50.44.10.75

NEVEUX OLIVIER
 AGENCE COMMERCIALE
 DU GENEVOIS
04.50.44.06.76

SAXOD André
 Entretien divers
04.50.44.20.29



WEINSTOERFFER
CHARLYROBOT
 EQUIPAX
 04.50.32.80.00
 Robotique

L'ETAT CIVIL 2002

MARIAGES

DEFFAYET Laurent
et **DECONCHE Dominique** 02 mars 2002

VALLE Daniel Hervé
et **MAGNIN Patricia** 20 juillet 2002

CARRILLO GIL José Antonio
et **GARBI Christine Marie-José** 31 août 2002

VIGNE Antoine
et **MICHAUD Vanina Laure Dominique** 21 septembre 2002

GORDON Y GARCIA José Maria
et **MEGEVAND Régine** 28 septembre 2002

GORGERAT Georges Dimitri
et **BOSTEELS Béatrice** 09 novembre 2002



DÉCÈS

OLLIVARY Paul Jean François 17.02.2002 ANNECY

LANGIN Henri Laurent 06.03.2002 AMBILLY

SALLAZ Jeanne Andrée 07.03.2002 ANNECY

JEANTET Gabriel Louis François 21.03.2002 ANNECY

PHILIPPE Marcelle Anastasie veuve MASSON 28.04.2002 CRUSEILLES

SOSONNERAT Eugénie veuve PHILIPPE 30.06.2002 ST-JULIEN-en-GE

SOBIK Jocya Marielle 01.05.2002 CERNEX

HERMETSCHWEILER Barbara épouse MARCHAND 18.09.2002 COL-LONGE-BELLERIVE

GSDUNAND Léon Camille 15.11.2002 ST-JULIEN-en-GE

VON BERGEN Bernard 04.12.2002 à Annecy

L'ETAT CIVIL 2002



NAISSANCES

DUTOIT Gauthier Frédéric Charles 26.03.2002 ANNECY

SCHMID Romain 03.04.2002 ST-JULIEN-en-GENEVOIS

FOURNIER Emilie Vanina 15.04.2002 BOSSEY

BLANCK Coline Orlane 14.06.2002 ANNECY

ROZANT Maxime 25.06.2002 GENEVE

MEGEVAND Jason Philippe 02.08.2002 ST-JULIEN-en-GENEVOIS

OTTIGER Gustave Pierre Gaston 06.08.2002 ST-JULIEN-en-GENEVOIS

BELLARD Alix Léna 24.09.2002 ST-JULIEN-en-GENEVOIS



URBANISME 2002

PERMIS DE CONSTRUIRE

AGUETTAZ Guy Veyssières Bâtiment Agricole Favorable
CONVERS Christian Chez Bretton Extension bât agricole Favorable
SCI ABCS Les Vorziers Construction 10 maisons Favorable
GRUFFAZ Henri Chef Lieu Construction neuve Favorable
CHARRIERE Paul Chef Lieu Aménagement bât. existant Favorable
CUSIN Jérôme Veyssières Aménagement bât. existant Favorable
POUSSART Emmanuel Sous Verzin Chang. destination bât. existant En cours
DUBOIS Marc Chef Lieu Véranda Favorable
KLEMENZ Johann Les Planchettes Abri deux voitures Favorable
KAISER Philippe Chez Bretton Extension bât. existant Favorable
MEGEVAND Patrick Les Vorziers Construction neuve Favorable
BUISSON-BERTRAND Guy Les Bâts Aménagement combles En cours
JACQUEMOUD Jacques Chez Poncet Hangar En cours
DUVOID Gérard Cortenges Construction Neuve En cours
MEGEVAND Nadine Veyssières Rénovation bât. existant En cours
KAISER Jean Marc Chez Marie Construction neuve En cours
MARTINS ET ROPHILLE Chez Marie Construction Neuve En cours
NARDO Stéphane Chez Gresats Construction neuve En cours
DEVENON Stéphane SOus Verzin Aménagements des combles En cours

DECLARATION DE TRAVAUX

GÖTZ Martial Sous Cortenges Piscine Favorable
CROPTIER Didier La Motte Fenêtre en baie vitrée Favorable
GIROMINI Marc Verlioz Toiture + velux Favorable
CHARRIERE Thierry Chef Lieu Création d'une fenêtre Favorable
FAOU Laurence Pont Drillot Fenêtre en porte-fenêtre + escalier Favorable
GRANGE Philippe Chef Lieu Velux Favorable
PRIOR Christian Chef Lieu Modif. fenêtres en façade Favorable
CHARBONNEY Roland Les Planchettes Surélévation + aménag. combles Favorable
CHARRIERE Jean Chef Lieu Abri voiture Favorable
MUNAFO Geneviève La Motte Velux + terrasse + clôture Favorable
MEGEVAND Guillaume La Motte Fenêtre en porte-fenêtre + balcon Favorable
DEVENON Stéphane Sous Verzin Agrandis.. + fenêtre Favorable
GARCIN Jean-Pierre La Motte Fenêtre en porte-fenêtre Favorable
DEFFAYET Guy Les Vorziers 2 velux Favorable
CUSIN Fabrice Veyssières Fenêtre en porte-fenêtre + escalier Favorable
CARRIEU Sébastien Verlioz Agrandis.. ouverture existante Favorable
GÖTZ Martial Sous Cortenges Panneaux solaires En cours
ROZANT Olivier Chef Lieu Modification portes + velux En cours
SELEQ 74 Verzin Poste de transformation En cours

CERTIFICATS D'URBANISME

08 demandes

INFORMATIONS

VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES



JUSTIFICATIFS DE DOMICILE SUPPRIMÉS

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande.

Sauf pour :

- l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité sécurisée ou d'un Passeport,
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- l'inscription sur les listes électorales,
- l'inscription scolaire et universitaire.

FICHES D'ÉTAT- CIVIL SUPPRIMÉES

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.

Pour justifier de votre état-civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre passeport.

CERTIFICATION CONFORME DE PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS SUPPRIMÉE

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents.

Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original.

En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

**MAINTENANT, POUR L'ENSEMBLE DE VOS
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, UTILISEZ LES
FORMULAIRES DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET**

www.service-public.fr

VIE PRATIQUE

MAIRIE DE CERNEUX.

Permanences.

Mardi de 8H00 à 12H00, Jeudi de 14H00 à 17H00

tel: 04.50.44.16.15

SERVICES SOCIAUX.

POLE MEDICAUX-SOCIAL, 87 route d'Anney 74350 CRUSEILLES
tel 04.50.44.01.19 fax: 04.50.44.00.17

vous pouvez joindre à cette adresse:

- Les assistantes sociales(Mme Myriam ROUSSEL pour le régime général, Mme Christine CROSET pour le régime agricole et personnes âgées de plus de 60 ans.)

- La puéricultrice Mme Agnés GODEL

- La Mission Locale Mme France GOGUET

- I . A . D . M . R .
04.50.44.09.45

OBJETS ENCOMBRANTS

Déchetterie de Cruseilles, route des moulins.

Du Lundi au Vendredi de 13H30 à 18H00

Samedi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

MEDIATEUR PENAL:

Pour tous les petits litiges civils et pénaux, contactez M. ROCH GAZEAU ,

46 place de la Mairie, CRUSEILLES.

TEL 04.50.44.24.68 le Jeudi de 9H00 à 12H00.

ARCHITECTE,CONSULTANT:

Pour tout renseignement concernant l'urbanisme, contactez M. MOISSON, Communauté de communes de Cruseilles, route des Côtes, Villy le Pelloux. les 1er et 3ème mercredi de chaque mois, de 9H00 à 12H00, sans rendez vous.

MEDECINS:

Besson Magdelain Serge 04.50.44.18.85

Galland Jean-loup 04.50.44.10.41

Leloup Christian 04.50.44.00.15

Loudenot Jean Claude 04.50.44.20.41

Villard François 04.50.44.10.04

ECLAIRAGE PUBLIC

Il est rappelé que toute lampe en panne doit être signalée en Mairie avant le deuxième jeudi de chaque mois. La liste des lampes défectueuses est alors transmise à la Communauté de communes. Passé ce délai, sauf caractère d'urgence (panne d'un secteur entier) les réparations seront reportées au mois suivant.

DIVAGATION DES CHIENS.

RAPPEL!

La divagation des chiens ou d'un animal quelconque sur la voie publique est dangereuse et passible d'amende.

En cas de non respect de cette réglementation le Maire et le conseil municipal se verront contraints de signer un contrat avec l'A.S.P.A qui sera alors chargée de venir récupérer l'animal.A charge au propriétaire de payer l'amende pour récupérer son animal.



Découvrir Cernex,
aller loin, là où nous
attend l'inconnu,
au bout du chemin,
cette surprise.



Le long de cette route,
laisser sa voiture,
flâner et ouvrir les yeux



Dans les sentes,
retrouver les traces,
des sangliers,
de nos pas,
et de nos pensées
apaisées...



Regards croisés

Juin 2002 - Pierre Yves Penz
et les photos des élèves



Prendre une carte,
traquer le sentier,
la rivière et le bois.
Se perdre dans cette
forêt que les ronces
envahissent



Se rappeler ses voyages
au bout du monde
pour se retrouver étonné
dans ce creux de vallée,
de l'envers de ce décor
dans cet endroit verdoyant
et frais.



Surveillez le ciel,
et par hasard surprendre
la lumière particulière
de ce jour qui change.



Comme une invitation à s'asseoir,
un jour une année, pourquoi pas rester là,
dans ce coin de vallon
à l'ombre de grands arbres
surveillés par des chats
sentinelles paisibles des rêves en cascade.

